



Les Syriens assiégés sont affamés *Page B 5*



Commission Charbonneau: le Fonds FTQ connaissait le passé de Ron Beaulieu *Page A 5*

Québec ne fera pas évaluer le «potentiel économique» du pétrole du **banc des Américains**

Page A 3

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. CV N° 6

LE DEVOIR, LE JEUDI 16 JANVIER 2014

1,13 \$ + TAXES = 1,30 \$

SECTION D'APPEL DES RÉFUGIÉS

Trop cher de traduire toutes les décisions, dit Ottawa

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

À l'instar du Tribunal de la sécurité sociale, les décisions de la nouvelle Section d'appel des réfugiés (SAR) ne seront pas toutes rendues publiques à l'avenir. Raison évoquée en coulisse par Ottawa? Il en coûterait trop cher

de traduire les documents. Une situation que dénoncent des avocats en immigration.

Selon nos informations, des fonctionnaires ont expliqué à différents intervenants qu'il serait «trop coûteux» de publier toutes les décisions «parce qu'il faudrait tout traduire» pour respecter la Loi sur les langues officielles. Plutôt que

de contrevenir à celle-ci, on a donc choisi de sélectionner les décisions qui seront publiées.

«Ottawa nous a donné deux raisons pour justifier de restreindre l'accès à la jurisprudence, explique Stéphanie Valois, membre de l'Association québécoise des avocats et avocates en droit à l'immigration (AQAADI). D'une part, on nous dit que

toutes les décisions ne sont pas intéressantes. De l'autre, on soutient que ça coûterait trop cher pour

VOIR PAGE A 8 : APPEL

Lire aussi • Jugements publics : morceaux choisis. L'éditorial de Josée Boileau. *Page A 6*

FORMATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Québec refuse le compromis du fédéral

Ottawa réclame désormais une contribution financière moindre des provinces à sa subvention, mais Québec y voit une ingérence dans son champ de compétence

MARIE VASTEL

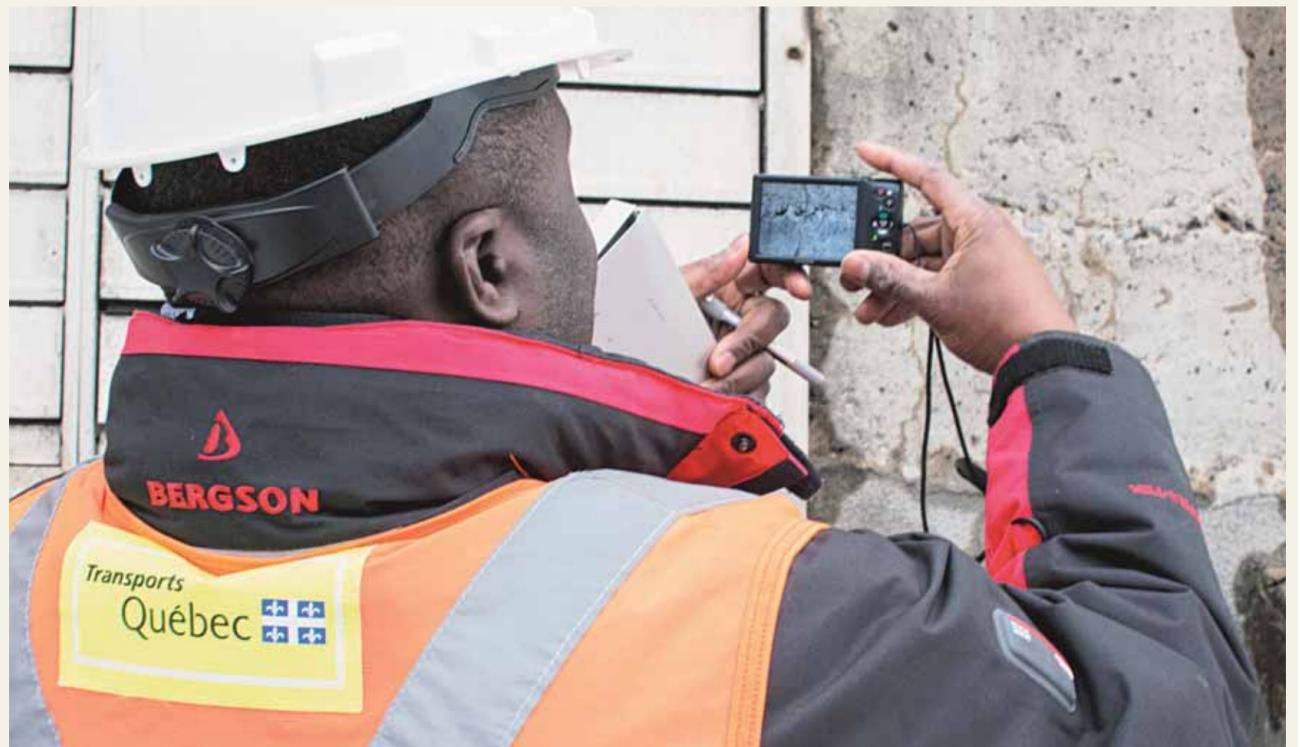
Correspondante parlementaire à Ottawa

Après avoir annoncé une nouvelle subvention pour l'emploi qualifiée de non négociable dans son dernier budget, le gouvernement conservateur cède maintenant du terrain aux provinces. Ottawa leur a présenté un compromis fin décembre, qui prévoit qu'elles ne seront plus sommées d'égaliser la contribution du fédéral, mais plutôt d'en verser une moindre part. Une proposition que les provinces ont prise en délibéré, mais que rejette Québec.

Pris dans un bras de fer avec ses homologues provinciaux depuis plusieurs mois, le ministre fédéral de l'Emploi, Jason Kenney, leur a envoyé une nouvelle formule pour mettre sur pied sa subvention pour l'emploi, à la veille de Noël. Les provinces ont maintenant le choix entre trois modèles d'entente, selon ce qu'a appris *Le Devoir*. Prenant acte du fait que l'état du marché du travail diffère dans les différentes régions du pays, «il pourrait y avoir diverses ententes, un

VOIR PAGE A 8 : EMPLOI

SOUS TOUTES LES COUTURES



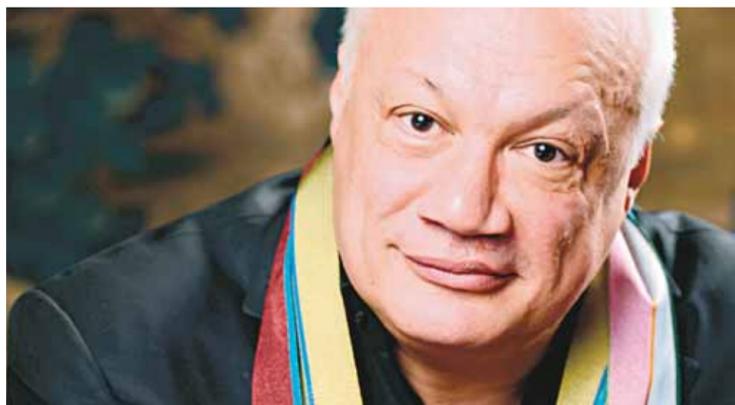
MICHAËL MONNIER LE DEVOIR

Québec et Montréal accélèrent leurs inspections. À la suite de la chute d'un morceau de béton du viaduc Henri-Bourassa Ouest, Transports Québec a entrepris de procéder à des inspections d'urgence de 500 structures dont l'état est jugé problématique. Un rapport sera remis au ministre des Transports, Sylvain Gaudreault, d'ici la fin de semaine. De son côté, la Ville de Montréal augmentera la fréquence des inspections de ses ponts et viaducs, a fait savoir mercredi le maire Denis Coderre: «On me dit que les inspections rapides se font annuellement et que les autres se font aux quatre ans. On ne peut plus se permettre ça quand 56% de nos infrastructures ont été faites avant 1970», a-t-il dit.

AUJOURD'HUI



Économie • La transparence gagne les minières. L'industrie est d'accord pour divulguer publiquement le montant des redevances versées aux gouvernements, ici et ailleurs. *Page B 1*



ERIC FEFERBERG AGENCE FRANCE-PRESSE

L'écrivain Éric-Emmanuel Schmitt n'est pas seulement un mélomane curieux et érudit. Il est aussi pianiste, déchiffreur hors pair et, jadis, accompagnateur de chanteurs.

La musique au cœur de la vie d'Éric-Emmanuel Schmitt

CHRISTOPHE HUSS

à Bruxelles

Éric-Emmanuel Schmitt, que l'on présente désormais comme l'auteur contemporain le plus joué dans le monde, écrivain traduit en 43 langues et diffusé dans 50 pays, nous a fait l'honneur de nous

accompagner mercredi soir à Bruxelles au concert des Violons du Roy.

La musique est omniprésente dans la vie de cet ami du Québec, qui a visité Montréal en 2009 pour son spectacle *Ma vie avec Mozart*, et nous réservera à l'au-

VOIR PAGE A 8 : SCHMITT

Un régime pour traiter l'épilepsie ?

Les Grecs de l'Antiquité avaient déjà noté qu'une alimentation pauvre en glucides et riche en gras diminuait les crises

PAULINE GRAVEL

Un régime alimentaire pauvre en glucides et riche en gras est prescrit de plus en plus couramment pour traiter l'épilepsie des jeunes enfants et des adultes réfractaires aux anticonvulsifs. Des scientifiques des universités McGill et de Zurich viennent d'élucider le mécanisme par lequel cette approche exerce son effet salutaire, qui était connu depuis l'Antiquité. Cette découverte devrait aider à concevoir de nouveaux médicaments exempts d'effets secondaires pour traiter non seulement l'épilepsie, mais aussi l'anxiété, le trouble de stress post-traumatique et la douleur.

Les Grecs de l'Antiquité avaient remarqué que lorsque certains épileptiques jeûnaient, leurs

VOIR PAGE A 8 : ÉPILEPSIE



Avis légaux..... A 4
Décès..... B 4
Météo..... B 6
Mots croisés..... B 6
Petites annonces..... B 4
Sudoku..... A 2

ACTUALITÉS

EMPLOI

SUIITE DE LA PAGE 1

modèle pour chacune des provinces», consentait-on d'ailleurs à Ottawa en début de semaine.

De surcroît, le gouvernement fédéral réclamerait désormais 100 millions de dollars à ses partenaires provinciaux plutôt que les 300 millions exigés en vertu de l'entente initiale, a confié une source au *Devoir* mercredi.

De passage à Fredericton, le ministre Kenney a confirmé avoir fait parvenir à ses homologues une nouvelle mouture du programme, laquelle fait preuve de flexibilité.

«Les provinces nous ont dit — de façon compréhensible dans des circonstances fiscales très difficiles — qu'elles n'ont pas beaucoup de nouvel argent pour de nouveaux projets. Elles ont été claires sur le fait qu'elles n'étaient pas en mesure d'égaliser la contribution fédérale. Je comprends entièrement cela, et je l'ai accepté dans notre offre révisée», a affirmé le ministre en point de presse. Refusant de dévoiler les détails de sa contre-offre pour ne pas miner les pourparlers en cours, il a néanmoins dit avoir bon espoir d'en venir à une entente avec ses collègues.

Dans son budget de 2013, le gouvernement conservateur a annoncé qu'il redirigerait 300 millions offerts aux provinces pour la formation de la main-d'œuvre pour les verser sous forme de subventions pour l'emploi de 15 000\$. Le fédéral fournirait le tiers de cette somme, la province et l'employeur le reste. C'est donc dire que les provinces se retrouvaient à perdre

300 millions de dollars en transferts et à devoir en déboursant l'équivalent.

En vertu du nouveau scénario dont *Le Devoir* a eu vent, Ottawa accepterait désormais d'investir jusqu'à 10 000\$ par subvention pour fournir aux chômeurs une formation ciblée menant à l'obtention d'un emploi précis. La part de la province tomberait à près de 1700\$.

L'enveloppe totale du fédéral ne sera toutefois pas bonifiée. Ce qui veut dire que le nombre de subventions pour l'emploi s'en verra diminué.

Les provinces étudient la nouvelle offre et feront le point entre elles vendredi, lors d'une conférence téléphonique.

Québec ne veut rien savoir

Mais déjà, le gouvernement de Pauline Marois rejette le compromis. «C'est une compétence des provinces», a rétorqué le ministre de l'Emploi Agnès Maltais.

Ses collègues ont beau discuter d'une réponse commune, M^{me} Maltais n'en fera pas partie. Québec refuse d'administrer le futur programme fédéral et réclame encore le renouvellement de l'entente sur la formation de la main-d'œuvre — en vertu de laquelle la province gérait jusqu'à présent les sous fédéraux. M^{me} Maltais prévoit discuter de la question avec M. Kenney lors d'un appel prévu la semaine prochaine, et elle s'est dite optimiste. «Est-ce que le gouvernement fédéral tient tant que ça à gaspiller l'argent des contribuables et rebâtir de toutes pièces un *Emploi Québec*, des services d'emploi?» a-t-elle mis en doute.

Le ministre Kenney a semblé évoquer, en matinée, la possibilité qu'une province fasse

bande à part. «Si au final une province ne veut pas livrer la subvention pour l'emploi, nous respectons cette décision. Et nous serions prêts à considérer une prestation de services directement du fédéral», a-t-il indiqué, tout en notant qu'il préférerait en arriver à une entente.

Ailleurs au pays, on n'est pas non plus entièrement rassuré. «Il y a eu un virage positif quant à la volonté de trouver une solution», a consenti le premier ministre néo-brunswickois David Alward, aux côtés de M. Kenney. Mais il a réitéré, comme les provinces consultées par *Le Devoir*, s'inquiéter de voir ses propres programmes — auparavant financés par les transferts fédéraux redirigés vers la subvention — se retrouver sans apport financier d'Ottawa. Et les minorités du marché de l'emploi, comme les autochtones ou les personnes handicapées, laissées de côté par un programme qui ne s'assure pas de les prendre en compte.

«Nos programmes sont conçus en vertu des besoins précis de nos employeurs et employés — et ils fonctionnent. Nous ne sommes simplement pas prêts à les compromettre», a renchéri le bureau de la ministre du Travail de Nouvelle-Écosse, Kelly Regan.

Si le front commun tient toujours pour l'instant, les sources consultées par *Le Devoir* prédisent qu'il cédera rapidement, chaque province comptant un marché de l'emploi et des besoins fort différents. Une fois un compromis trouvé quant aux paramètres généraux de l'entente, chacun risque de négocier sur mesure avec Ottawa, pressent-on.

Le Devoir

ÉPILEPSIE

SUIITE DE LA PAGE 1

symptômes disparaissaient. Puis, à partir des années 1920, on a redécouvert les vertus d'un régime alimentaire pauvre en glucides et riche en gras, appelé «régime cétogène», que l'on a dès lors couramment employé pour traiter l'épilepsie jusqu'à l'avènement des anticonvulsifs dans les années 1950. Cette approche diététique a alors été délaissée au profit de la pharmacothérapie. «La diète cétogène est davantage perçue comme un complément à la thérapie médicamenteuse, c'est pourquoi elle n'est pas enseignée aux étudiants en médecine», fait remarquer Derek Bowie du Département de pharmacologie et de thérapie de l'Université McGill. Le régime cétogène s'avère pourtant une solution salvatrice pour les patients insensibles aux médicaments et les jeunes enfants. «Nombreux sont les enfants qui souffrent d'épilepsie en raison d'une fièvre ou d'une prédisposition génétique qui disparaît à l'adolescence. Les cliniciens n'aiment pas prescrire d'anticonvulsifs à ces jeunes enfants dont le cerveau est en développement», souligne le chercheur.

Une énergie différente

D'entrée de jeu, M. Bowie fait remarquer que ce que nous mangeons affecte non seulement notre métabolisme, mais aussi l'activité de notre cerveau. Mais quand nous jeûnons, notre organisme se tourne alors vers les gras que nous avons emmagasinés et entreposés dans notre corps, explique le chercheur. En décomposant ces lipides, l'organisme génère des «corps cétoniques» que les mitochondries des cellules absorbent pour créer de l'énergie. «Comme les corps cétoniques sont chimiquement différents du glucose, l'énergie que les mitochondries génèrent à partir de ces composés est différente aussi. Et même les signaux émis dans les cellules du cerveau le sont vraisemblablement eux aussi», explique le neurophysiologiste.

Son équipe a découvert qu'au cours du métabolisme, les mitochondries de la cellule nerveuse produisent de petits messagers chimiques, appelés «espèces réactives de l'oxygène» (ERO), qui favorisent l'inhibition de la cellule. Les chercheurs ont alors émis l'hypothèse que le taux de production des ERO variait en fonction du régime alimentaire, et que conséquemment le taux d'inhibition des cellules varierait lui aussi en fonction de la diète. Une plus grande inhibition survenait probablement avec un régime cétogène. Les scientifiques en ont donc déduit que «les mitochondries produisent plus de ERO sous un régime cétogène, et [que] c'est la raison pour laquelle ce régime aide à réduire l'occurrence des convulsions chez les épileptiques». Chose certaine, dans une expérience de laboratoire où ils ont accru l'intensité du métabolisme des cellules, comme le ferait un régime cétogène, les cellules ont réduit leur excitabilité.

«Comme les feux verts avertissent les automobilistes qu'ils peuvent circuler, il existe des protéines qui excitent le cerveau par le biais de récepteurs au glutamate, et il y en a d'autres qui, à l'instar des feux rouges, ordonnent aux neurones de s'arrêter, de s'inhiber, et ce, en se liant aux récepteurs GABAergiques. Les récepteurs au GABA disent à la cellule qu'elle en a fait assez et qu'elle doit s'arrêter. Or, chez les épileptiques, ce mécanisme d'arrêt ne fonctionne pas très bien. Les médicaments antiépileptiques compensent cette déficience en renforçant l'inhibition des neurones. Or, nous venons de découvrir que les neurones du cerveau possèdent déjà un mécanisme pour faire cela. Quand le métabolisme est très élevé, un signal exhortant la cellule à s'inhiber est émis», explique M. Bowie.

Les résultats de ces recherches qui sont publiés ce jeudi dans la revue *Nature Communications* sont particulièrement intéressants, car en permettant d'établir une nouvelle voie de signalisation induisant l'inhibition de l'excitabilité des neurones, ils pourraient inspirer la conception de nouveaux médicaments qui cibleraient spécifiquement ce mécanisme. De tels médicaments permettraient d'éviter de s'astreindre à un régime cétogène riche en gras et en protéines, qui par ailleurs peut induire des problèmes cardiovasculaires.

Cette découverte pourrait avoir des répercussions dans une multitude de situations où l'inhibition de l'activité cérébrale par le biais des récepteurs GABAergiques est nécessaire, comme dans l'anxiété, la relaxation musculaire, l'anesthésie générale ou le trouble de stress post-traumatique.

Le Devoir

APPEL

SUIITE DE LA PAGE 1

caviarder les noms et traduire les documents.»

La même explication a été fournie à Janet Dench, la directrice du Conseil canadien pour les réfugiés. «Les gens de la CISR nous ont dit qu'ils ne peuvent pas tout publier parce qu'ils ne peuvent pas tout traduire. C'est une question de budget, semble-t-il.» Une troisième source a corroboré la version de M^{me} Valois et M^{me} Dench, sans vouloir être identifiée.

La Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR) a pour sa part confirmé au *Devoir* mercredi que seules les décisions «d'intérêt public» seront accessibles. La commission n'a pas expliqué pourquoi. Un porte-parole de la CISR a ajouté que la commission «consultera les intervenants au sujet des catégories de décisions de la SAR qui, à leur avis, devraient être publiées». Mais c'est la commission qui aura le dernier mot.

Les avocats jugent primordial d'avoir accès à l'ensemble des décisions de la SAR, car celles-ci constituent la jurisprudence en la matière. Attendue depuis une décennie, la SAR a été créée dans la foulée de l'adoption de la Loi visant à protéger le système d'immigration du Canada. La section d'appel a commencé ses activités en décembre 2012. Depuis, 47 décisions ont été rendues publiques.

Langues officielles

La Section d'appel des réfugiés est considérée comme un tribunal fédéral. L'article 20 de la Loi sur les langues officielles précise que les décisions de ces tribunaux doivent effectivement être traduites quand elles sont mises à la disposition du public.

La Loi permet par contre une certaine souplesse. Dans les cas où «l'établissement d'une version bilingue pourrait entraîner un retard qui serait préjudiciable à l'intérêt public» ou à une des parties en litige, il est permis de publier prioritairement une version unilingue d'une décision. La traduction doit alors suivre «dans les meilleurs délais» — qui ne sont pas précisés.

Les tribunaux doivent autrement publier simultanément des versions bilingues des décisions lorsque le point de droit en litige présente de l'importance, ou dès lors que les débats se sont déroulés dans les deux langues officielles.

Dans le cas présent, tant Stéphanie Valois que Janet Dench plaident pour que les décisions soient publiées immédiatement, même en version unilingue. «L'important, c'est l'accès aux décisions», dit M^{me} Valois.

«C'est un enjeu très important», ajoute Janet Dench. La situation actuelle est injuste parce que d'un côté, le gouvernement a accès à toutes les décisions, mais pas nous. On peut donc avoir à plaider des dossiers sans savoir quel est l'état de la jurisprudence, et sans connaître l'existence de décisions qui pourraient être à notre avantage.»

Comme au TSS

La même doléance était faite la semaine dernière par le Barreau du Québec dans le dossier du Tribunal de la sécurité sociale (TSS). *Le Devoir* révélait le 9 janvier que le TSS ne publierait qu'une partie de ses décisions, chose que le Barreau qualifiait d'«inéquitable».

Du côté du TSS (créé en avril 2013), les coûts de traduction ne semblent pas faire partie de l'équation. «Nous prévoyons de publier une variété de décisions qui sont représentatives de l'ensemble des questions légales jugées par le Tribunal, indiquait mercredi un porte-parole du TSS. Le Tribunal entamera des discussions importantes avec les intervenants dans les prochains mois pour mieux comprendre et se pencher sur leurs préoccupations», dit-on.

Le Devoir



CHRISTOPHE HUSS LE DEVOIR

Brève rencontre saisie, après le concert des Violons du Roy à Bruxelles, entre Éric-Emmanuel Schmitt et le chef Bernard Labadie. «C'était un moment de bonheur absolu, vous m'avez soulevé, j'étais sur scène avec vous», confiera l'auteur.

SCHMITT

SUIITE DE LA PAGE 1

tomne 2014 la première nord-américaine de sa pièce de théâtre inspirée du *Journal d'Anne Frank*, créée en 2012.

Éric-Emmanuel Schmitt n'est pas seulement un mélomane curieux et érudit. Il est aussi pianiste, déchiffreur hors pair et, jadis, accompagnateur de chanteurs.

Clés musicales

«La musique est au cœur de ma vie spirituelle, affective et sentimentale», nous dit l'écrivain français, qui a fait de Bruxelles sa ville d'adoption. Malgré un agenda très chargé — il prépare dans son Théâtre de la Rive-Gauche, à Paris, la première, le 30 janvier, de sa nouvelle pièce *La trahison d'Einstein* et donnera en février *Le mystère Bizet* à la salle Gaveau — Éric-Emmanuel Schmitt avait répondu positivement à l'invitation du *Devoir*.

Les compositeurs, assimilés à des «guides spirituels», sont omniprésents dans la vie et l'œuvre de l'écrivain. Ainsi dans son dernier roman, *Les perroquets de la place d'Arezzo*, roman sur «l'amour et la sexualité, qui est souvent une façon de s'empêcher d'aimer», les titres des chapitres évoquent messes et requiem. «Il y a une liturgie, la liturgie de l'amour», dit ce croyant qui estime que l'amour suprême est «celui de Dieu», donnant par ces simples titres une autre lecture possible du livre. La clé musicale, elle, est subtile. Sur la place d'Arezzo, des perroquets forment un chœur qui commente les événements. Et «Guido d'Arezzo est l'inventeur de la notation musicale. C'est lui qui a permis d'en finir avec les perroquets!» s'amuse-t-il.

Le bruit qui pense

L'œuvre d'Éric-Emmanuel Schmitt qui se constitue sous nos yeux est articulée en cycles. Ainsi le *Cycle de l'invisible*, qui comprend désormais six romans, aborde le thème des religions. Dans un autre pan de sa création, Schmitt a repris de Victor Hugo l'expression *Le bruit qui pense* pour désigner ses opus en lien direct avec la musique: *Ma vie avec Mozart*, en 2005, et l'essai *Quand je pense que Beethoven est mort alors que tant de crétiens vivent*, en 2010.

Si l'on considère que Mozart écrivait tout d'un jet et que Beethoven raturait ses partitions jusqu'à les trouver, Éric-Emmanuel Schmitt se sent-il Mozart ou Beethoven dans sa vie d'écrivain? «L'architecture est mozartienne, le travail est beethovenien. Mais il faut que le travail cache

le travail. Je ne suis donc pas beethovenien. Beethoven cherche, Mozart trouve.»

Le prochain compositeur sera Bach: «Il me permet de penser ce à quoi je n'aurais jamais pensé sans la musique.» Car, souvent, la musique précède l'écrit, quand elle n'en constitue pas l'ossature, comme dans *Variations énigmatiques*, inspirées d'Edward Elgar. Après Bach ce sera Schubert. «Schubert, c'est l'expérience de la tristesse. Notre bêtise est de croire que quand nous souffrons nous sommes les seuls à souffrir. Schubert transforme la tristesse en beauté. C'est une leçon philosophique: le bonheur, ce n'est pas se protéger du malheur, c'est de savoir intégrer dans sa vie la tristesse et le désarroi.»

Éric et les Violons

Haydn n'est habituellement pas la tasse de thé d'Éric-Emmanuel Schmitt. Il lui préfère le musicien de l'optimisme et de la joie, Mozart, «qui console et remet sur pied». S'il voit Haydn souvent comme un «musicien pour les musiciens», après la *Symphonie «La reine»*, Éric-Emmanuel Schmitt n'en revenait pas de sa découverte: «Ce n'est plus un orchestre, c'est une troupe de danseurs!», nous confiait-il, admiratif face à l'engagement corporel des instrumentistes. Dès la 33^e symphonie de Mozart, cherchant la «langue des musiciens», il voyait dans les Violons du Roy «des gens qui parlent français, avec un sens du rythme et du dynamisme américain et une pâte anglo-saxonne».

«C'était un moment de bonheur absolu, vous m'avez soulevé, j'étais sur scène avec vous», a-t-il dit à Bernard Labadie après le concert, ne tarissant pas d'éloges sur la «clarté» d'une musique «lumineuse et élégante», mais aussi sur «la ligne, le rebond, et l'équilibre des plans». L'écrivain musicien, habitué au Haydn de Jos van Immerseel, apprécie la matière sonore de l'orchestre de Bernard Labadie.

Éric-Emmanuel Schmitt a lui-même une actualité musicale très chargée. En mai et juin sera créé au Théâtre des Champs-Élysées *Così fan tutti*, un «prologue» de *Così fan tutte* qui se situe dix ans avant *Così*, alors que les quatre protagonistes adolescents découvrent l'amour. La musique sera de Nicolas Bacri. Par ailleurs, il y a une semaine, le chef et compositeur Fabrice Bollon créait à Fribourg un opéra sur *Oscar et la Dame rose*, qui s'y jouera jusqu'au 28 mars. Éric-Emmanuel Schmitt se réjouit des «20 minutes d'ovation debout pour un opéra contemporain».

Qui a dit que la musique classique était morte? Pas lui en tous cas!

Christophe Huss était l'invité des Violons du Roy
Le Devoir

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333



Le Devoir sur ledevoir.com



sur Facebook et sur Twitter

La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)

Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Agenda culturel

Au téléphone 514 985-3346
Par télécopieur 514 985-3390